

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2020

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise


- **1.1 Identificateur de produit**
 - **Nom du produit:** Labor-Pufferlösung pH 9,0
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**
 - **Catégorie du produit:** PC21 Substances chimiques de laboratoire
 - **Catégorie du procédé:** PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
 - **Emploi de la substance / de la préparation:** Analyse d'eau
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur:**
Xylem Analytics Germany GmbH
Sensortechnik Meinsberg
Meinsberg, Kurt-Schwabe-Straße 6
D-04736 Waldheim
Germany
Tel. +49 34327 623-0
 - **Service chargé des renseignements:** Email: info@meinsberg.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Chemtrec: (USA & Canada) 800-424-9300 (International) 001 703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
 - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** néant
 - **Pictogrammes de danger:** néant
 - **Mention d'avertissement:** néant
 - **Mentions de danger:** néant
 - **Indications complémentaires:**
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélange**
 - **Description:** Solution aqueuse

· Composants dangereux:			
CAS: 1330-43-4 EINECS: 215-540-4 Numéro index: 005-011-00-4	tétraborate de disodium, anhydre	 Repr. 1B, H360FD	0,1-<1%
· SVHC			
1330-43-4	tétraborate de disodium, anhydre		

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2020

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2020

Nom du produit: Labor-Pufferlösung pH 9,0

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.
- **Après contact avec la peau:** Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction appropriés:** Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
En cas de manipulation correcte, ne nécessite pas de mesures particulières.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Laver les résidus à l'eau.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2020

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2020

Nom du produit: Labor-Pufferlösung pH 9,0

(suite de la page 2)

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
1330-43-4 tétraborate de disodium, anhydre

 VME Valeur à long terme: 1 mg/m³
 R1B

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:
· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

· Protection des mains: Gants de protection recommandés en cas de contact avec la peau fréquent ou relativement long.

· Matériau des gants Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux: Lunettes de protection

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale Non polluant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales
· Aspect:
· Forme: Liquide

· Couleur: Incolore

· Odeur: Inodore

· valeur du pH à 20 °C: 9

· Changement d'état
· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

· Point d'éclair Non applicable.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 1,02 g/cm³
· Solubilité dans/miscibilité avec
· l'eau: Entièrement miscible

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique
· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2020

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2020

Nom du produit: Labor-Pufferlösung pH 9,0

(suite de la page 3)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:** Non polluant.
 - **Autres indications écologiques:** Non polluant.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes**
 - **Indications générales:** Non polluant.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Doit être éliminé dans le respect des réglementations locales. Il est recommandé de contacter le service administratif compétent ou une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.
 - **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:**
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.03.2020

Numéro de version 2

Révision: 30.03.2020

Nom du produit: Labor-Pufferlösung pH 9,0

(suite de la page 4)

 · **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR/RID, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR/RID, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR/RID, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR/RID, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

 · **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

 · **Prescriptions nationales:**

 · **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

 · **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

1330-43-4 tétraborate de disodium, anhydre

 · **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

 · **Phrases importantes**

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

 · **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B